



DECRET D/2021 / 0063 /PRG/SGG

**PORTANT NOMINATION D'UN OFFICIER
À UN POSTE DE COMMANDEMENT**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Charte de la Transition en date du 27 septembre 2021 ;

Vu la Loi L/2018/025/AN du 03 juillet 2018, portant organisation générale l'Administration publique ;

Vu le Communiqué N° 001 du 05 septembre 2021 du CNRD, portant prise effective pouvoir par les Forces de Défense et de Sécurité ;

Vu l'Ordonnance N°2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 septembre, portant prorogati des Lois Nationales, des Conventions, Traités et Accords Internationaux en vigueur ;

Vu le Décret D/2021/08/PRG/CNRD du 06 octobre 2021, portant nomination d' Premier Ministre Chef du Gouvernement.

DECRETE

le 1^{er}/ : Le Colonel Amara SYLLA 22926/G, précédemment Directeur des Etud ntre d'Entrainement aux Opérations de Maintien de la Paix (CEOMP), est nomr andant dudit Centre en remplacement du Colonel Sadiba KOULIBALY.

le 2/ : Le présent Décret, qui prend effet à compter de sa date de signature, se stré et publié au journal officiel de la République.

Conakry, le

03 NOV/2021



Colonel Mamadou DOUMBOUYA